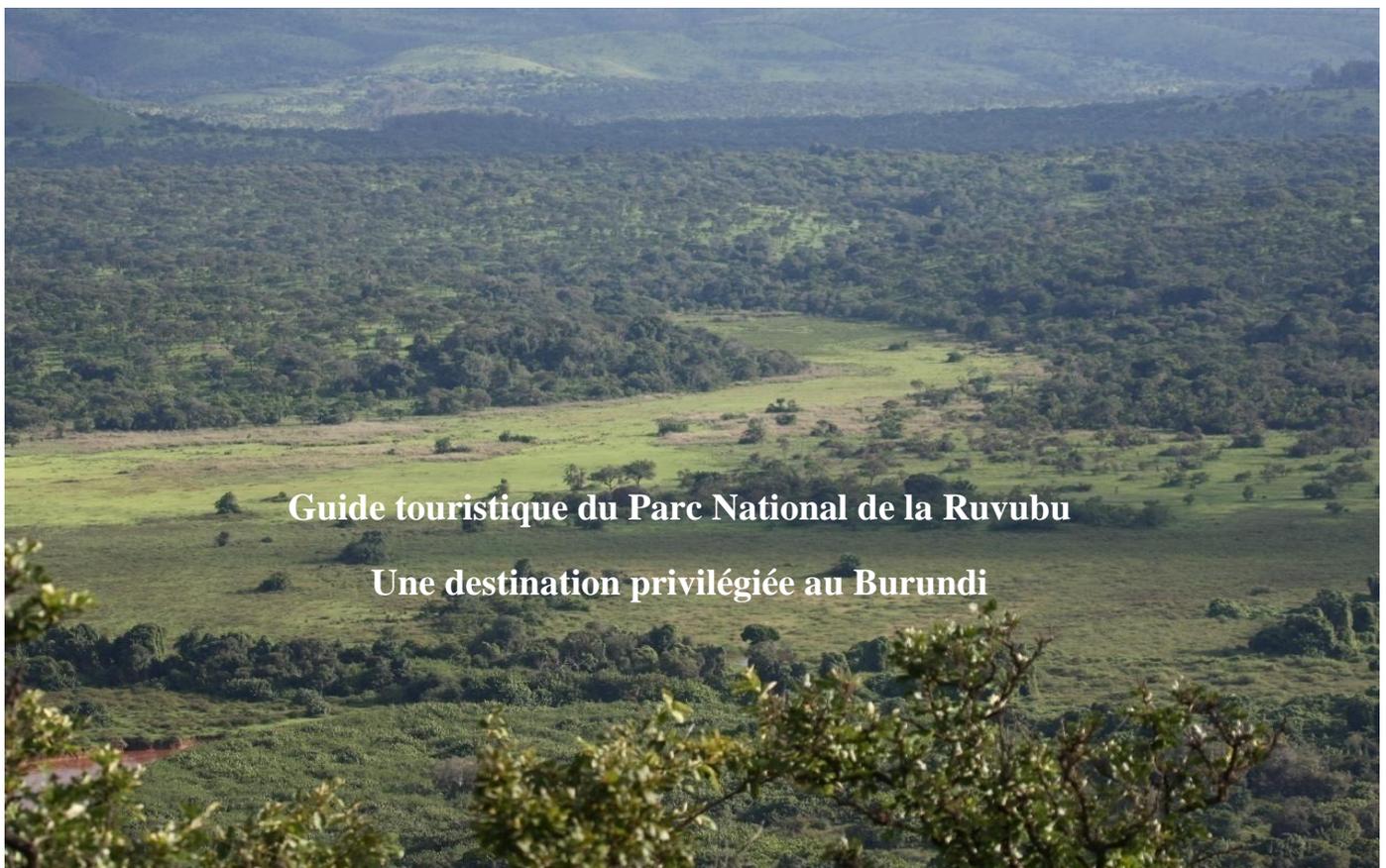




REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTERE DE L EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'URBANISME**

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Guide touristique du Parc National de la Ruvubu

Une destination privilégiée au Burundi

BP 2757 Bujumbura, BP 56 Gitega

Tél +257 22254255/22403031

Email: inecndg@yahoo.fr

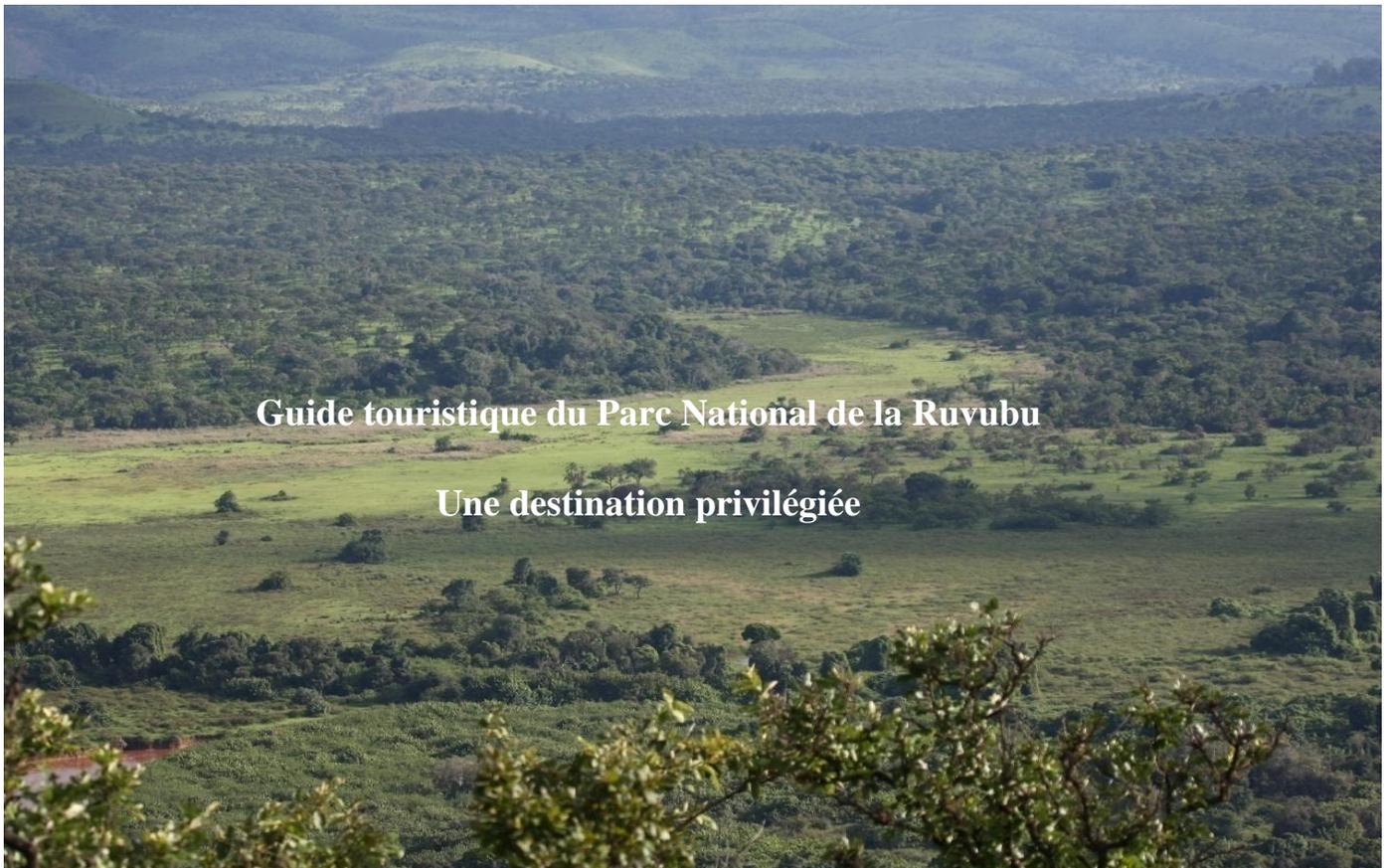
Site web: www.bi-chm-cbd.net



REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'URBANISME**

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Guide touristique du Parc National de la Ruvubu

Une destination privilégiée

**BP 2757 Bujumbura, BP 56 Gitega
Tél +257 22254255/22403031**

***Email: inecndg@yahoo.fr
Site web: www.bi-chm-cbd.net***

*Projet: « Amélioration de l'efficacité
du système de gestion des aires protégées pour la
conservation de la biodiversité au Burundi à travers
l'engagement des parties prenantes »*

*Sous le financement conjoint du gouvernement du Burundi,
du Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD)
et du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM)*

**Document élaboré par
Monsieur Dieudonné NDAGIJIMANA
Expert National au Projet**



*Au service
des peuples
et des nations*



TABLE DE MATIERE

Table de matière.....	4
Avant-propos.....	5
Acronymes.....	6
I. Découvrir le Parc.....	7
I.1. Présentation sur la carte.....	7
I.2. Description du parc.....	8
II. Les attractions touristiques.....	8
II.1. La Biodiversité.....	8
II.2. Les paysages exceptionnels	11
III. Comment atteindre le Parc ?.....	13
IV. Logement.....	13
V. Pour tout contact.....	13

AVANT-PROPOS

Le développement du tourisme doit viser avant tout l'amélioration des services à offrir en matière d'informations, d'infrastructures et d'équipements touristiques mais aussi des produits d'attraction se trouvant soit à l'intérieur soit à l'extérieur du parc.

L'objet du présent guide est donc de mieux comprendre et exploiter le parc national de la Ruvubu afin de développer un tourisme évolutif et responsable. Dans ses lignes directrices, un guide touristique est un livret qui doit contenir au maximum toutes les informations sur le parc afin d'aider et inspirer les visiteurs sur le choix des services et des facilités offerts et de leur destination.

C'est ainsi que le tourisme dans le parc national de la Ruvubu peut, par excellence, offrir l'opportunité de promouvoir un développement durable, économique, social, culturel mais aussi environnemental si toutes les parties prenantes s'investissent davantage dans le domaine. Par ailleurs, le tourisme devient, depuis un certain temps, une activité hautement concurrentielle où les parts de marché se disputent de plus en plus à l'échelle planétaire en général et dans la sous région en particulier.

Le PNR est une entité biophysique intégrant tout aussi bien des éléments physiques abiotiques que des éléments biotiques constituant sa biodiversité. Tous ces éléments se répartissent dans son sous-sol, son sol, ses cours d'eau, la partie aérienne, sa faune et flore, qui dans leur ensemble conditionnent son écologie ainsi que le flux des services éco systémiques qui en découle

Le plan de créer le parc national de la Ruvubu par l'administration coloniale (la Belgique) a commencé en 1933. Malheureusement, ce plan n'a jamais été mis en œuvre jusqu'à la fin de la période coloniale le 1^{er} Juillet 1962, en grande partie à cause des « fonctionnaires-chasseurs » belges, qui n'entendaient pas perdre leurs territoires favoris de chasse pour le petit gibier et le grand gibier dans la vallée de la Ruvubu.

Il faudra attendre 1976 et une mission du PNUE pour que l'attention soit à nouveau attirée sur le site de la Ruvubu. Deux ans plus tard, la création d'un parc national revient à l'ordre du jour et, sur base d'une proposition émise par le Comité sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO, la décision de créer le PNR est enfin prise en 1980.

Cependant, depuis le début de la crise au Burundi en 1993, le parc a beaucoup souffert à cause des activités anthropiques (coupes de bois, défrichements, feux de brousse, exploitation des mines et carrières, braconnage etc.) d'où certaines zones ont certainement perdu leurs caractéristiques originelles. Malgré ces défauts, l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), en collaboration avec ses partenaires en matière de la protection de l'environnement à savoir le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), a entrepris des actions de réhabilitation et d'aménagement afin de restaurer l'état acceptable du parc pour le tourisme.

Eu égard la reprise progressive du tourisme dans le parc national de la Ruvubu, le présent guide n'est qu'un modeste outil pour l'information et l'orientation des visiteurs afin que le parc soit plus que jamais une destination susceptible d'être soumise à une fréquentation touristique importante !

ACRONYMES

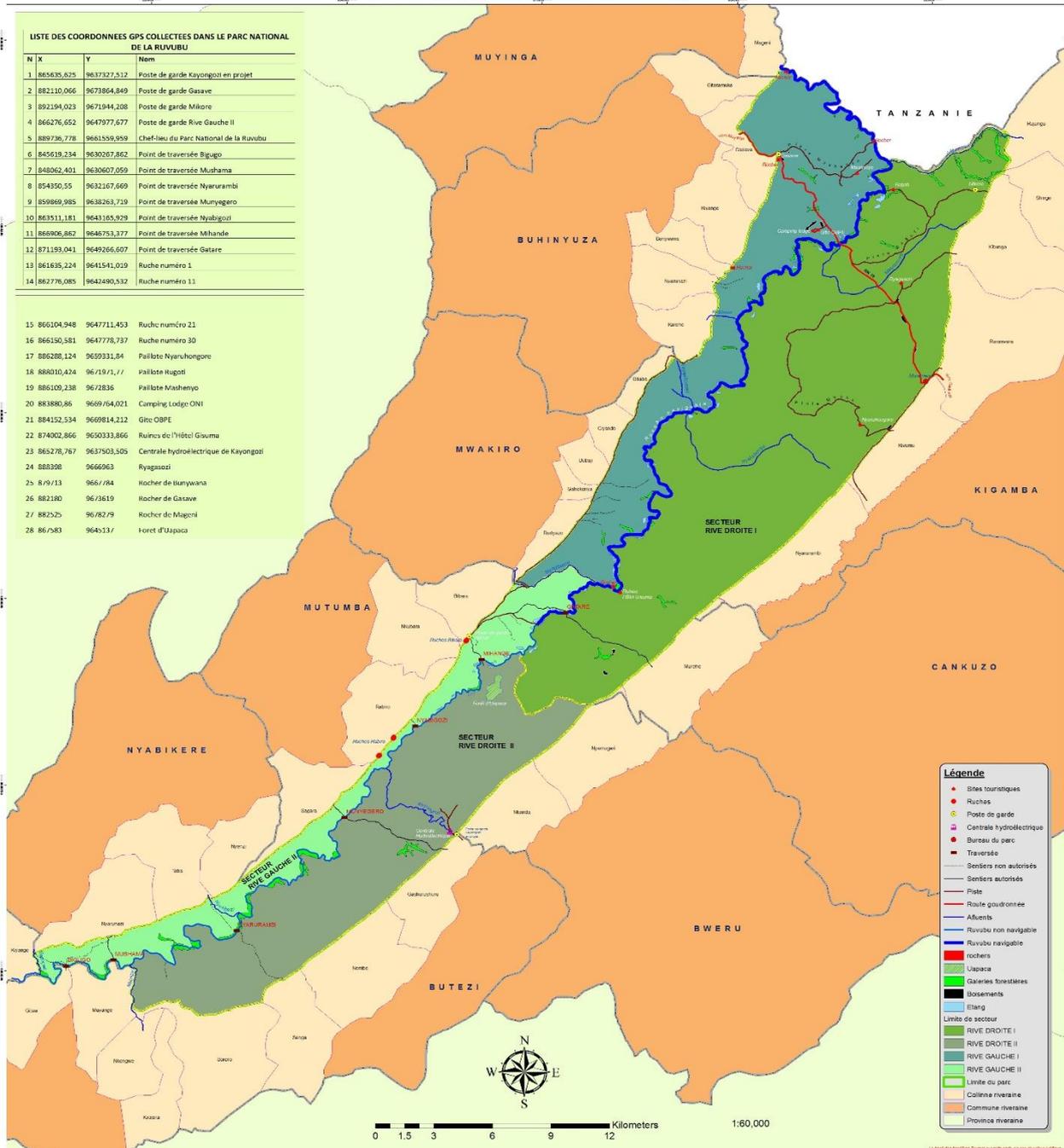
FEM	: Fond pour l'Environnement Mondial
OBPE	: Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
PNR	: Parc National de la Ruvubu
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RN	: Route Nationale
UCIN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

I. DECOUVRIR LE PARC NATIONAL DE LA RUVUBU

I.1. Présentation sur carte

D'une superficie de 50800 ha, le parc s'étend sur une partie de quatre provinces à savoir Karuzi, Muyinga, Cankuzo et Ruyigi ; de neuf communes qui sont : Nyabikere, Mutumba, Buhinyuza, Mwakiro, Musinga, Kigamba, Cankuzo, Bweru et Butezi. Trente-deux collines de recensement sont riveraines à ce parc. Elle montre aussi les limites géographiques du parc et les quatre secteurs qui le composent.

CARTE DU PARC NATIONAL DE LA RUVUBU



I.2. Description

Le Parc National de la Ruvubu comprend des écosystèmes essentiellement constitués de savanes propices pour la perpétuation des grands mammifères comme les buffles (*Syncerus caffer*) ayant une importance capitale pour l'écotourisme. Au Burundi, les buffles n'existent que dans ce parc. Ce dernier possède des zones touristiques bien délimitées qui ont une vocation touristique soit pour leur beauté naturelle, panoramas pittoresques, richesse en biodiversité, contexte historico-culturel, ou leur valeur scientifique et/ou éducationnelle. Le PNR a donc un rôle important de maintenir des attraits touristiques essentiels au bien-être humain et au développement économique durable.

Le Parc est géré par l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE). Ce parc a été créé en 1980 ce qui a occasionné le déplacement des populations. Toute exploitation étant interdite dans le parc, l'OBPE a mis en place des éco gardes chargés de sa surveillance.

II. LES ATTRACTIONS TOURISTIQUES DU PARC

II.1. Biodiversité

La première motivation de visiter ce parc est sa richesse floristique et faunique. La meilleure façon d'observer les animaux est d'effectuer des randonnées à pied en compagnie d'un guide touristique. Si on veut avoir la chance d'observer un maximum d'animaux, il faut consacrer plusieurs jours à visiter le parc. En fait les animaux sont discrets et vivent en petit nombre. De plus la végétation souvent dense et la nature accidentée du relief rendent l'observation difficile.

- *La faune*

Plus de 44 espèces de mammifères vivent dans ce parc. Les animaux les plus visibles sont les buffles, les Cobes defassa, les guibs harnachés, les Oréotragues, les babouins, les singes verts, les cercopithèques à diadèmes et les hippopotames dans la rivière Ruvubu.



Syncerus caffer (Buffle du cap)



Kobus ellipsiprymnus defassa
(Indonyi en kirundi)



Cercopithecus aethiops (Icondi)



Papio anubis (Inkoto en kirundi)

Une liste de 421 espèces d'oiseaux du parc a été dressée. L'avifaune aquatique est très riche et typique des milieux aquatiques d'Afrique orientale et australe, elle comprend des éléments de savane et des éléments montagnards.



Les reptiles sont représentés par le crocodile du Nil qui est facilement observable mais les serpents et les varons vivent également dans le parc.



La flore du Parc

La végétation du PNR se caractérise par la diversification frappante de ses espèces telles que réparties sur les deux rives de la rivière Ruvubu. Elle est classifiée comme appartenant au domaine de la flore zambézienne. Toutefois, des espèces associées au domaine guinéen et à la forêt ombrophile de type montagnard viennent augmenter la diversité végétale du parc. Dans l'ensemble, les différentes formations végétales du parc se regroupent dans les grandes sous-entités suivantes : marais à papyrus et autres, galeries forestières, savanes herbeuse, arbustive et arborée, forêts claire et fermée.



Savane steppique à *Loudetia simplex*

Savane herbeuse à *Loudetia simplex*, *Loudetia arundin* et *Andropogon canaliculatus*



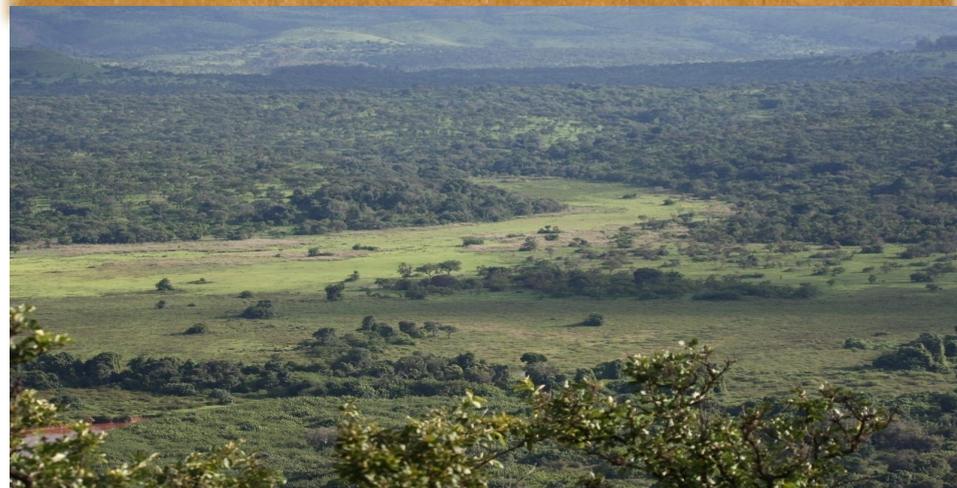
Savane arbustive à *Entada abyssinica* et *Combretum collinum*



Savane arborescente composée essentiellement d'*Albizia anthunesiana*, *Hymenocardia acida* et *Parinari curatellifolia* avec divers d'*Hyparrhenia* et de *Loudetia*

II.2. Les paysages exceptionnels

En plus des animaux qu'on observe à cet endroit, avec l'appui des guides touristiques, on peut également observer des vues panoramiques à partir des crêtes des collines du parc (Gasave, Mashenyo, Bibara, Ranga I et Ranga II, etc.),



Une grande pierre de BUNYWANA et d'autres rochers de grande taille disséminées çà et là à Gasave et l'IKIGABIRO de Mashenyo : grand arbre témoin d'un enclos royal d'un des premiers rois du Burundi sont des attraits touristiques extraordinaires qu'il faut visiter prendre des photos et apprendre un peu d'histoire sur notre pays ancien.



Le pont en acier sur la Ruvubu, long de 102 m, les méandres de Musenga dans la Kigobe et la flore d'importance économique, sociale et scientifique sont également beaux à observer et à découvrir.



En commune Mutumba, on peut visiter la grotte historique de RUNYOTA où le surnommé Runyota s'était retranché pour échapper à l'autorité coloniale.



En prenant la piste Kayongozi, piste réservée aux 4x4 sur une distance de 31 km de Muremera à Kayongozi. Elle offre des vues splendides sur les paysages du parc (Mvyeyi, Buyogoma, Nyaruhinga, Kalingala) et la haute vallée de Kayongozi. A travers cette piste existent plusieurs sentiers non balisés. Le parc est fréquenté principalement en véhicule mais avec possibilité de faire de petites promenades à pieds en compagnie des guides. Les vues panoramiques à partir des crêtes des collines du parc (Muremera, Rugoti, Mvano, etc.) sont également intéressantes à voir.

Des rochers de grande taille disséminés çà et là dans le secteur, la fosse NYABAREGA, sur la colline NYARUHONGORE réputée d'être habitée par des « fantômes » sont également à visiter.

III. COMMENT ATTEINDRE LE PARC ?

Hormis les axes principaux qui sont parfaitement goudronnés, les pistes ne sont accessibles qu'aux véhicules tout terrain. Certains endroits au niveau des paillottes sont aménagés et peuvent servir de repos pour les touristes. Des ballades en pirogue sur la Ruvubu avec vue sur l'espace du cours d'eau et ses galeries forestières sont également possibles à certains endroits.

Des guides et des traqueurs des buffles de l'OBPE sont à la disposition des visiteurs aux entrées principales du parc pour les servir.

Pour visiter le Parc National de la Ruvubu

On a deux entrées principales:

- Entrée de Gasave située sur la RN 19, Muyinga-Cankuzo à 22 km de Muyinga et 208 km de Bujumbura via la RN 1 et la RN 6, Bujumbura-Kayanza-Ngozi-Muyinga. On peut atteindre le même poste d'entrée via Gitega par la RN2 et la route Gitega-Muyinga en provenance de Bujumbura.
- Entrée de Muremera située sur la RN 19, Muyinga-Cankuzo à Kigamba à 24 km de Conkuzo et 241 km de Bujumbura.

On a également deux postes secondaires qui ne fonctionnent pas actuellement à savoir celui de Bibara en Commune Mutumba, Province de Karuzi et celui de Kayongozi, Commune Butezi, province de Ruyigi.

IV. LOGEMENT

- ✓ Un gîte de l'OBPE, près du pont de la rivière Ruvubu dispose de quatre chambres et d'une cuisine où le touriste peut préparer son repas;
- ✓ Un camping sauvage autorisé à certains endroits du parc ;
- ✓ Un hébergement de niveau suffisant pour un tourisme national et international aux différents chefs lieux des provinces riveraines du parc existe (Muyinga, Karuzi, Gitega, Ruyigi et Cankuzo).

V. POUR TOUT CONTACT

- Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
Téléphone fixe : +257 22 40 30 32/+257 22 40 30 31
E.Mail : inecndg@yahoo.fr
- Direction des forêts
Téléphone fixe : +257 2240 30 33
- Parc National de la Ruvubu
Téléphone Mobile : +257 71536767/+257 79151181

Pour de plus amples informations, visitez le site <http://bi.chm-cdb.net>